



COMMUNIQUE CFTC UES (GROUPE) ASTEK

Juin 2014 – Notre entreprise

Section : CFTC@astek.fr - <http://CFTC.astek.free.fr>

Syndicat national CFTC
de l'Ingénierie, du Conseil,
des Services et Technologies de
l'Information

Une vague de réorganisations : vous êtes de près ou de loin toutes et tous concerné(e)s, salarié(e)s cadres et non cadres, de structure ou opérationnels, ingénieurs d'études, chefs de projets, consultant(e)s, commerciaux(ales) et responsables à tous niveaux.

Ne laissez personne décider à votre place dans les changements en cours

Une vague de réorganisation a lieu :

- ✚ Astek SA et Astek Industrie (ex-Incka) ont connu une réorganisation depuis l'été 2013.
- ✚ **Un système d'évaluation des salariés** en prestation de service est mis en place alors que le CE n'a pas été informé au préalable. Ces actions ont été menées de manière déloyale, aux dépens des salariés, et très discutables sur le but recherché. **Certaines fiches d'évaluation clients ont été utilisées à des fins de licenciement.**
- ✚ La fermeture de l'établissement de Vélizy est à l'ordre du jour,
- ✚ Le déménagement des salariés de structures des sociétés **Astek Finance, Astek Assurances et Astek Global Finance** est en projet.
- ✚ L'effectif de notre groupe est en chute libre, à Paris et en régions. Des départs « naturels », mais aussi des licenciements de collègues en intermission, ou à cause de faux pas mineurs.



Des Fusions sont en cours :

- ✚ Astek Nord disparaît juridiquement pour être fusionnée avec Astek (Paris)
- ✚ Astek Gestion est en cours de fusion avec notre holding (groupe) Astek,
- ✚ Un projet pour fusionner Astek Est, Astek Rhône Alpes, Astek Sud-Ouest, Astek Grand Ouest avec Astek : quid de nos contrats et des clauses de mobilité abusives ?

**Votre opinion et vos questions nous intéressent !
Pour que nous puissions les relayer efficacement,
adressez vos questions à CFTC@astek.fr.**



Syndicat national CFTC
de l'Ingénierie, du Conseil,
des Services et Technologies de
l'Information

COMMUNIQUE CFTC UES (GROUPE) ASTEK

Juin 2014, un retour sur votre contribution

Section : CFTC@astek.fr - <http://CFTC.astek.free.fr>

Aidez nous à poursuivre notre contribution à la défense de vos intérêts...

En 2013 et ce début 2014, vos réclamations ont portées par exemple sur :

- ✚ Les licenciements abusifs et des pressions au départ,
- ✚ Le respect du code du travail et de la convention collective,
- ✚ L'atteinte à la dignité des personnes,
- ✚ L'autoritarisme et les abus de pouvoir.
- ✚ Les temps de trajets inhabituels. 4 heures de trajet par jour, qui tiendrait le coup ?
- ✚ Du retard important sur vos remboursements de frais, voire pas d'avance en cas de déplacement.

MAIS QUELS SONT LES MOYENS FINANCIERS INVESTIS PAR NOS ACTIONNAIRES
POUR SORTIR L'ENTREPRISE DE SA SITUATION ACTUELLE ?

Aucun, diminuer notre pouvoir d'achat et faire preuve d'autoritarisme sont-ils leurs seuls
moyens d'action ?

Les DP et membres du CE CFTC sont à votre écoute :

Nous pouvons appuyer vos réclamations légitimes et fondées face à des décisions parfois injustes.



Nos conseils :

- ✚ En intermission ou sur site client, communiquez, soyez solidaire pour éviter d'être isolé(e). Ne devenez pas un « élément jetable » sans que personne ne le sache. Gardez le moral coûte que coûte !
- ✚ Soyez inattaquables, ne donnez prise à aucun reproche qui pourrait vous être fait. Gardez trace de tout échange utile. Faites appel de façon systématique à vos Délégués du Personnel CFTC en cas de doute, surtout s'il vous est proposé un départ immédiat de l'entreprise.
- ✚ Appuyez-vous sur les accords d'entreprise : Accord Senior, Accord travail de nuit
- ✚ Exigez une évaluation annuelle, un entretien professionnel, un entretien de seconde partie de carrière (+de 45 ans), et faites part par écrit de vos demandes de formation (DIF, CIF, etc..)
- ✚ Demandez un meilleur partage des richesses produites : vous avez contribué au placement d'un collègue en mission : avoir une contrepartie à cet investissement serait un juste retour des choses.
- ✚ Face à l'injustice, adhérez à la CFTC, qui vous permet de disposer de moyens supplémentaires pour vous défendre et pour vous construire une opinion différente, libre et sans crainte : dès 6 mois d'adhésion, une assurance qui prend en charge les frais juridiques pour vous défendre en cas de sanction ou licenciement

Le lien de subordination ne saurait aliéner votre dignité :
au travail, vous avez toujours votre mot à dire.

Sympathisants et adhérents,
vous nous avez fait part de votre quotidien ces dernières années,
la section SICSTI-CFTC vous en remercie ! Continuons ensemble.